



Baie-Mahault, le 25 Octobre 2023

## COMPTE RENDU CSA DU 20 OCTOBRE 2023

Le vendredi 20 octobre 2023, s'est tenu au siège de la DSPOM, le deuxième CSA Départemental de Guadeloupe. A l'ordre du jour :

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| 1 – Approbation du PV du CSA du 19/07 | 2 – Point sur les ouvertures           |
| 3 – Point sur les ELSP                | 4 – Plan de lutte contre les violences |
| 5 – Questions diverses.               |  |

➤ **Le PV du dernier CSA** a été voté à l'unanimité, validant ainsi le règlement intérieur du CSA et la désignation des représentants du personnel au conseil médical.

➤ **Concernant le point sur les ouvertures**, nous apprenons que le nouvel établissement de Basse-Terre est sur la bonne voie. L'ouverture reste toujours prévue pour la fin de septembre 2024. Cependant, à Baie-Mahault, les travaux ont pris du retard pour la livraison du QSL et du LPHE (pour environ octobre 2024). **FO Justice** a soulevé le fait que ces ouvertures allaient se faire avec un apport réduit en effectif, **2 mutés pour le CPBM et 13 pour la MABT**. Ces mutés, prévus en juillet 2024, ne permettront pas de faire tourner les établissements.

➤ Comme les Organisations Syndicales l'ont toujours dénoncé, nous avons continué à affirmer que le nombre d'agents pour **la création de l'ELSP de Baie-Mahault** doit être revu à la hausse. D'autant plus que leurs missions ont évolué : sécurisation périmétrique, sécurisation intérieure, extractions médicales et astreintes de nuit. Mais personne ne semble comprendre notre inquiétude.

Concernant la **création de l'ELSP de Basse-Terre**, il faudra attendre l'arrivée des 13 mutés, en juillet 2024, pour commencer la sélection et l'entrée en formation des agents qui seront retenus pour la brigade ELSP. Des réunions en interne doivent voir le jour à la MABT avec les syndicats pour la mise en place.

➤ **La lutte contre les violences** est un élément incontournable dans l'équilibre fragile d'établissement. L'oisiveté des détenus, le manque de formations professionnelles, les projections d'alcool et de substances prohibées, etc.... tout cela attise la violence entre détenus et des violences envers le personnel. Pour contrer ce problème de violence : d'une part des formations supplémentaires verront le jour sur le CP. D'autre part le projet de « volière » est toujours d'actualité, et aussi la pose de caillebotis décalés sera aussi étudiée. Quant au dispositif anti drone, les travaux ont déjà commencé. La lutte contre les violences passe aussi par la multiplication des fouilles de cellules, par des sanctions adaptées à l'encontre des détenus agresseurs de personnel et aussi par une meilleure prise en charges des détenus à profils psy qui gangrèment nos détentions.

Cependant, nous nous offusquons de voir que tous ces projets menés sur le CPBM n'ont pas été reporté su la nouvelle MABT. Pourtant, le personnel porte les mêmes revendications pour la sécurité des personnels et de l'établissement.

➤ **Les questions diverses**. L'Administration nous demande de formuler des questions diverses mais les enlève de l'ordre du jour. **Une seule question par OS** a été retenue, mais nous avons quand même évoqué des sujets qui nous faisaient griefs.

En question diverses pour la **CGT** il était question de la **formation des représentants au CSA Guadeloupe**. Contrairement aux dispositions prévues par la loi, une formation est prévue pour les représentants du personnel qui participent dans les instances. Pour le moment rien n'est fait et rien n'a été prévu. Et c'est encore à nous les représentants de prendre contact avec le Secrétariat Général pour trouver des solutions.

À **FO Justice**, nous demandons **une convention avec des bailleurs sociaux** pour aider les agents mutés dans leur recherche de logement. Car bien souvent, les nouveaux mutés rencontrent des difficultés d'hébergement lors de leur retour en Guadeloupe. Nous aimerions mettre en place une convention, ou un protocole d'accord avec les différents bailleurs sociaux, permettant une priorité, une facilité accrue pour l'attribution de logements. **Le projet va être étudié.**

**UFAP** interroge sur le déploiement du « Surveillant acteur ». Il est vrai que ce sujet est sur toutes les langues dans l'hexagone et tarde quelque peu à venir chez nous. **Cependant pour FO Justice Guadeloupe** ce débat est et restera une vaste supercherie pour encore nous caresser dans le sens du poil. Cela fait bien longtemps que le Surveillant est acteur. **Et c'est bien dommage que l'administration le remarque que maintenant.** Le Surveillant a toujours été à l'écoute de la population pénale, il a toujours rendu compte (à sa hiérarchie et aux différents partenaires) des problèmes observés, rencontrés, retenus, et même fait part de suggestions, de propositions... Le hic c'est que le Surveillant n'était pas écouté, ses observations n'étaient pas prises en compte. **En gros la parole du Surveillant ne comptait pas !** Le Surveillant a été (et l'est encore) acteur pour lui-même car voulant faire bien son métier. **En fait, aujourd'hui, c'est juste mettre un terme sur ce qu'il a toujours été et ce qu'il a toujours fait. Mais avec la nouvelle réforme du CEA, nous sommes obligés de prendre en compte « cette nouveauté ».**

**En parallèle d'autres sujets ont été évoqués.** Pour les parcs automobiles, la MABT a reçu une enveloppe de 100000 euros pour l'achat de nouveaux véhicules. Au CPBM, le Master et le Partner ont été réparés mais pas d'achat prévu, et pourtant. Les **OS** ont demandé le remplacement des véhicules qui atteindront 7 ans.

Les **OS** ont demandé aussi **la régularisation des postes vacants sur l'ensemble des établissements.** Cela par une révision complète de l'Organigrammes de Référence des établissements.

Les **OS** ont rappelé à la DSPOM **le problème des postes de communication.** Pour **FO Justice**, l'urgence c'est le renouvellement de tous les ICOM sur les deux établissements afin qu'aucun personnel ne circule en détention sans moyen de communication. En ce sens, on nous annonce que les PCH et les bureaux du CP vont être équipés de téléphone DECT.

Concernant le fameux nouveau parking du CPBM, **les OS demandent que le prestataire revoie sa copie.** Ce parking est un champ de boue et de tuf, et une méga pataugeoire pour les véhicules du personnel.

**Cette réunion se termine sur un goût d'inachevé, une note d'insatisfaction, une impression que les autorités, loin de la réalité du terrain ou loin tout court, mésestiment l'ampleur du travail à réaliser dans notre Département et ignorent volontairement la détresse du personnel.**

**Pour FO Justice Guadeloupe**

**Le Secrétaire local FO Justice Bémao**

**A. CANEVAL**